



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE
HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE
TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 04 DECEMBRE 2020 A 20h00 Visioconférence

Les membres du CLUB NAUTIQUE DE SAINT MICHEL SUR ORGE (CNSMO) dont le siège social est à SAINT MICHEL SUR ORGE, rue de l'église, au numéro 16, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, par visioconférence (logiciel zoom) compte tenu des conditions sanitaires, sur convocation régulièrement adressée par la présidente, aux fins de délibérer de l'ordre du jour.

Madame Corinne RECORSE, présidente du conseil d'administration, est excusée pour son absence à cette assemblée générale, ayant des soucis de santé.

Madame Bénédicte POUmarede préside alors l'assemblée. Madame Carole CHARBONNEL est désignée comme secrétaire. Le bureau ainsi constitué, la présidente déclare la séance ouverte.

Madame la présidente déclare que l'assemblée est appelée à délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'année 2019-2020
- Rapport financier de l'année 2019-2020
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 août 2020
- Présentation et vote du budget pour l'année 2020-2021
- Rapport sportif de l'année 2019-2020
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2019-2020 : (Annexe I)

Dans son rapport moral, la présidente remercie les bénévoles et entraîneurs pour leur investissement et pour leur engagement dans cette année particulière.

Elle explique la volonté de maintien du club durant la crise sanitaire et les choix faits en conséquence par le CA.

Ensuite, la présidente fait part de son souhait de se retirer de ses fonctions du club pour des raisons personnelles. Elle explique tout le plaisir qu'elle a eu à occuper ses différentes fonctions (secrétaire, présidente, officielle) et souhaite longue vie au club.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE
HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE
TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

RAPPORT FINANCIER : (voir Annexe II)

Le rapport financier est donné en annexe 2.

Compte tenu de l'année particulière qui vient d'être vécue, plusieurs points sont soulignés par le bureau :

- Le bilan de l'année 2019-2020 montre un excédent de 37 179 €, avec un fond de réserve de l'association de - 3755 € au 31/09/2020
- Ce résultat s'explique par des recettes identiques mais des dépenses inférieures compte tenu de l'arrêt de l'activité en mars 2020 (annulation des compétitions notamment)
- Le CA s'est posé la question de la destination de ce solde tout en gardant la volonté de la pérennité du CNSMO :
 - Avoir pour les nouvelles inscriptions pour l'année 2020-2021 ?
 - Remboursement sur l'année 2019-2020 ?

Mais, les nouvelles contraintes sanitaires imposées par l'agglomération cœur Essonne à la rentrée, conduisaient à une limite de 28 nageurs maximum dans l'eau pendant les entraînements (7 par ligne d'eau)

- Obligation de refuser des personnes, voire même de choisir !!!
- Obligation de réorganiser complètement les créneaux et de supprimer des groupes (Aqua palmes, et quelques groupes de loisirs ados et aquapitchouns)
- Le budget prévisionnel a alors été établi, calcul qui a mis en avant un déficit prévisionnel compris entre 25 k€ et 35 k€ en fonction des hypothèses faites
- La décision a été prise de reporter une partie du solde sur le budget 2020-2021 pour, d'une part présenter un budget équilibré et d'autre part, assurer la pérennité du club

Un bilan sera fait en juin et si un solde suffisant se dégage, un remboursement/avoir sera à étudier.

Monsieur Dominique TAFFIN, maire adjoint au sport, jeunesse, prévention et jumelage, intervient sur ce rapport et pose la question de ce qu'aurait été le budget sans un protocole si contraignant (protocole de la fédération à 8 nageurs par ligne d'eau). En effet, il explique que non seulement le club perd des licenciés donc des recettes, mais qu'il verra également ses subventions baisser (départementale et municipale) puisqu'elles sont liées au nombre de licenciés.

Axel répond qu'avec des mesures sanitaires classiques, le nombre de licenciés n'aurait pas atteint les 450 comme les années précédentes, mais aurait pu être de 350.

Monsieur Dominique TAFFIN informe que la mairie de Saint-Michel Sur Orge a mis en place une enveloppe budgétaire Covid pour le monde associatif, et qu'un bilan sera fait à la fin de la pandémie.



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE
HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE
TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

Personne ne posant d'autres questions ou ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Approbation et quitus des comptes arrêtés au 31 août 2020 :

Abstention : néant

Contre : néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés.

ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021 (Annexe II)

Patricia MERMOZ présente le budget prévisionnel :

Adoption du budget pour un total de recettes de 144 600 € obtenu avec un report de 25 000 € du solde positif de l'année précédente pour avoir un budget équilibré. Le bureau souligne aussi que c'est un budget prévisionnel avec beaucoup d'incertitudes.

Abstention : néant

Contre : néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés.

RAPPORT SPORTIF

Axel BENDRIMIA présente les résultats sportifs de la saison 2019-2020 et les objectifs à atteindre pour la saison 2019-2020. (Annexe III). Il félicite les entraîneurs et les nageurs pour leur investissement, notamment durant cette période compliquée. Une mention particulière à Jérôme JAILLARDON qui a fait le choix d'arrêter des activités d'entraînements et a donc quitté le club en juin 2020.

Il remercie également l'ensemble des bénévoles, le CA, les officiels et adresse un remerciement particulier à Corinne.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA, PRESENTATION DES CANDIDATS :

Au 04 décembre 2020, le conseil, d'administration était composé de 8 membres.

Membres sortants :

- Marjorie BATIKIAN (démissionnaire)
- Stéphanie BONEL (2017)
- Bénédicte POUMAREDE (2017)
- Corinne RECOURSE (démissionnaire)
- Chrystelle SEGINGER (démissionnaire)
- Sylvie VALLEAU



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE

HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE

TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

Se présentent :

- Marilyne BOUTIN
- Philippe HOFFMANN
- Patricia MERMOZ
- Bénédicte POUMAREDE
- Agathe URVOAS

Vote :

Contre : néant

Abstention : néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Les membres du conseil d'administration sont :

Pauline BAEZA

Marilyne BOUTIN

Carole CHARBONNEL

Philippe HOFFMANN

Patricia MERMOZ

Bénédicte POUMAREDE

Cyril RIMBERT

Agathe URVOAS

QUESTIONS DIVERSES /INTERVENTIONS :

Aucune

REMISE DES RECOMPENSES :

La remise des récompenses sera programmée dès que la situation sanitaire permettra de la faire en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la présidente déclare la séance levée.

La secrétaire

Carole CHARBONNEL

La présidente

Corinne RECOURSE



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE
HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE
TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être présents à cette Assemblée Générale afin de faire avec vous le bilan de la saison 2019 2020 qui fût si particulière.

Je vous prie d'excuser mon absence, mais des problèmes de santé ne me permettent pas d'être en virtuel avec vous.

2019 2020 était pour le club, le début d'une nouvelle « ère », une nouvelle organisation suite au départ du directeur technique, Julien ELETTI. Axel BENDRIMIA a été embauché à mi-temps pour reprendre le groupe C1 et une partie des fonctions de Julien ELETTI. Patricia MERMOZ, embauchée, elle aussi à mi-temps, prenait en charge le reste des missions de l'ancien directeur technique avec l'aide du conseil d'administration. Les nageurs et nageuses participaient aux différentes compétitions, parfois qualificatives, certaines nageuses du groupe C2 de Jérôme JAILLARDON obtenaient même de bons résultats. Le 9^{ème} meeting s'était déroulé dans la bonne humeur avec l'aide de nombreux bénévoles ainsi que tous les coachs du club. Lana JAILLARDON nous avait rejoint, par l'intermédiaire du service civique, pleine d'idées nouvelles et avait tout préparé pour la « NUIT DE L'EAU »

Malheureusement l'arrivée de la COVID-19 et les conséquences de sa pandémie nous ont obligés à stopper nos activités, pour donner suite à la décision présidentielle de mettre en place un confinement national pour enrayer la propagation du virus.

Comme cela vous sera expliqué plus en détail dans le bilan financier, le conseil d'administration a fait le choix de ne pas faire appel au chômage partiel pour payer ses entraîneurs, de se joindre ainsi à l'effort national qui était demandé, sachant que nous avons le budget pour l'ensemble de l'année sportive.

La question d'un remboursement/avoir s'est aussi posée. Pour rappel le CNSMO est une association loi 1901, à but non lucratif. La cotisation que chaque adhérent verse, permet à l'association de mener son projet sur l'année avec l'aide des différentes subventions.

Pour la saison 2020 2021, il y avait encore beaucoup d'incertitudes liées à la pandémie : le protocole sanitaire, la menace d'un confinement. Nous avons fait le choix de maintenir le prix de la cotisation et de proposer les mêmes créneaux, car en tant que bénévoles nous devons anticiper l'organisation de la rentrée et ses inscriptions.



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE

HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE

TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
WWW.CNSMO.FR

Nous espérons très sincèrement pouvoir proposer un remboursement à chaque adhérent mais aucune décision ne pourra être prise avant la fin de la saison.

En tant qu'association, les membres du CA souhaitent avant toute chose le maintien de ce club. Ils ne sont pas rémunérés et paient, comme tout adhérent, leur cotisation en totalité (et celles de leur famille). Et comme tout adhérent, aucun d'entre eux, moi compris, n'a reçu de remboursement pour la saison 2019 2020.

Je songeais depuis quelques temps à arrêter mes fonctions au sein du club. Des problèmes de santé récents me contraignent à prendre cette décision dès maintenant.

Ce fut un réel plaisir d'exercer mes fonctions dans ce club, d'abord en tant que secrétaire adjointe puis en tant que présidente. Tout au long de ces années j'ai fait de belles rencontres avec des nageurs et nageuses, des coachs, des officiels, des bénévoles du club et d'autres clubs, des membres du conseil d'administration, des partenaires, sans oublier toutes ces compétitions auxquelles j'ai pu assister ou participer en tant qu'officiel et toutes les manifestations organisées à la piscine de Saint-Michel-Sur-Orge...que du bonheur. Encore un grand merci à tous.

Il y a encore, au sein du conseil d'administration des personnes qui souhaitent poursuivre l'histoire du CNSMO. Ils ne sont malheureusement pas assez nombreux. J'espère de tout cœur, que certains d'entre vous vont les rejoindre pour les y aider.

« Plus qu'un club, une passion » : c'est ce que j'ai vécu pendant plus de 10 ans et je souhaite qu'il en soit de même pour vous.

Corinne RECOURSE
Présidente du CLUB

TABLEAU FINANCIER

| CHARGES | Bilan 2020 : réalisé global au 31 août | PRODUITS | Bilan 2020 : réalisé global au 31 août |
|--|--|---|--|
| 60- Achats | | 70- Vente de produits finis, marchandises, prestations de services | |
| Prestations de services | 23 524 | Vente de produits finis | 3 397 |
| Matières et fournitures | 9 491 | Prestations de services | 23 683 |
| 61- Services Extérieurs | | 74- Subventions d'exploitation | |
| Locations, Entretien et réparation | | Etat (préciser) | |
| Assurance | 604 | Région | 921 |
| 62- Autres services extérieurs | | Département | 3 899 |
| Intermédiaires, honoraires | 102 | Saint-Michel-sur-Orge | |
| Publicité, Publication | | Subv. Fonctionnement | 19 281 |
| Déplacements, missions | 5 986 | Subv. Projet | 450 |
| Services bancaires | 1 624 | Sub. Excellence | 1 589 |
| Autres cotisations | 22 806 | Organismes sociaux | |
| 63- Impôts et taxes | | | |
| Impôts et taxe sur rémunération | | Fonds Européens | |
| Autres impôts et taxes | 3 370 | Agence de services et de paiement (emplois aidés) | 1000 |
| 64- Charges de Personnel | | Autres établissements publics | |
| Rémunération personnels | 44 633 | Aides privées | 110 |
| Charges de personnels | 12 639 | 75- Autres produits de gestion courante | |
| 65- Autres charges de gestion courante | | Cotisations, dons, legs | 107 602 |
| 66- Charges Financières | | 76- Produits financiers | |
| 67- Charges exceptionnelles | | | 26 |
| 68- Dotation aux amortissements, provisions /engagements | | 78- Reprises sur amortissements et provisions | |
| TOTAL DES CHARGES | 124 779 | TOTAL DES PRODUITS | 161 958 |



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE
 HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE
 TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : JULIEN.CNSMO@GMAIL.COM
 WWW.CNSMO.FR

FONDS DE RESERVE DE L'ASSOCIATION* : - 3755 € au 31/08/2019
 * (renseignement obligatoire pour l'obtention d'une subvention)
 Excédent : 37 179 € **OU** Perte d'excédent €

BUDGET PREVISIONNEL

| CHARGES | Bilan 2020 : estimation du réalisé global | Budget prévisionnel 2021 | PRODUITS | Bilan 2020 : estimation du réalisé global | Budget prévisionnel 2021 |
|--|--|--------------------------------|---|--|--------------------------------|
| Nombre de licenciés | 489 | 270 | Nombre de licenciés | 489 | 270 |
| 60- Achats | | | 70- Vente de produits finis, marchandises, prestations de services | | |
| Prestations de services | 23 524 | 27 000 | Prestations de services | 23 683 | 20 000 |
| Matières et fournitures | 9 491 | 10 000 | Vente de finis | 3397 | 7 000 |
| 61- Services Extérieurs | | | 74- Subventions d'exploitation | | |
| Locations, Entretien & Ré | | | Etat (préciser) | | |
| Assurance | 604 | 600 | Région | 921 | |
| 62- Autres services extérieurs | | | Département | 3 899 | 2 600 |
| Intermédiaires, honoraires | 102 | | Saint-Michel-sur-Orge | | |
| Publicité, Publication | | | Subv. Fonctionnement | 19 281 | 25 000 |
| Déplacements, missions | 5 986 | 15 000 | Subv. Projet | 450 | 0 |
| Services bancaires | 1 624 | 500 | Subv. Excellence | 1 589 | 0 |
| Autres cotisations | 22 806 | 26 000 | Organismes sociaux | | |
| 63- Impôts et taxes | | | | | |
| Impôts et taxe sur rémunération | | | Fonds Européens | | |
| Autres impôts et taxes | 3 370 | 5 000 | Agence de services et de paiement | 1 000 | 0 |
| 64- Charges de Personnel | | | Autres étblts publics | 110 | |
| Rémunération personnels | 44 633 | 47 000 | | | |
| Charges de personnels | 12 639 | 14 000 | 75- Autres produits de gestion courante | | |
| 65- Autres charges de gestion courante | | | Cotisations, dons, legs | 107 602 | 65 000 |
| 66- Charges Financières | | | 76- Produits financiers | | |
| 67- Charges exceptionnelles | | | ...Provision 2020 pour déficit suite crise sanitaire..... | 26 | 25 000 |
| 68- Dotation aux amortissements, provisions /engagements | | | 78- Reprises sur amortissements et provisions | | |
| TOTAL DES CHARGES | 124 779 | 145 100 | TOTAL DES PRODUITS | 161 958 | 144 600 |



CLUB NAUTIQUE DE ST MICHEL SUR ORGE

HÔTEL DE VILLE – 16 RUE DE L'ÉGLISE – 91240 ST MICHEL SUR ORGE

TEL./FAX : 01 69 01 85 14 - PORTABLE : 06 09 62 69 69 - EMAIL : [JUV@club-nautique-st-michel-sur-orge.com](mailto:juv@club-nautique-st-michel-sur-orge.com)
WWW.CNSMO.FR

ANNEXE 3

RAPPORT D'ACTIVITE SPORTIVE SAISON 2019/2020

(voir le fichier joint rapport sportif 2019-2020).